



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFECTURE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil Spécial du 18 mai 2010**

## DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

**Arrêté n° 11-154 du 12 mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de l'AIN

**Arrêté n° 11-155 du 12 mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de l'ARDECHE

**Arrêté n° 11-156 du 12 mai 2011** : Election des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la DROME

**Arrêté n° 11-157 du 12 mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de l'ISERE

**Arrête n° 11-158 du mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la LOIRE

**Arrêté n° 11-159 du 12 mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département du RHONE

**Arrêté n° 11-160 du 12 mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la SAVOIE

**Arrêté n° 11-161 du 12 mai 2011** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la HAUTE-SAVOIE

## RECTORATS

**Arrêté n° 11-234 du 10 mai 2011** : composition du Conseil de l'Education nationale de l'académie de Lyon siégeant en formation contentieuse et disciplinaire

## DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

### Arrêté n° 11-154 du 12 mai 2011

**Objet** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de l'AIN.

**Article 1er** : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de l'AIN est fixée comme suit :

- Monsieur BOUVARD Jean-Pierre titulaire,
- Monsieur de BOISSIEU Henri suppléant,
- Monsieur BENIER Gontran titulaire,
- Monsieur STANCHERIS Roger suppléant,

**Article 2** : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'AIN, le directeur départemental des territoires de l'AIN sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de l'AIN.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

### Arrêté n° 11-155 du 12 mai 2011

**Objet** : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de l'ARDECHE.

**Article 1er** : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de l'ARDECHE est fixée comme suit :

Représentants signataires d'un plan simple de gestion :

- Monsieur de PAMPELONNE Antoine titulaire,
- Monsieur PERGE Adrien suppléant
- Monsieur MOUNET Jean-Charles titulaire,
- Monsieur PERARD Marc suppléant,

Représentants signataires d'un autre document de gestion durable :

- Monsieur FEOUGIER ALAIN titulaire,
- Monsieur TESTUD Jean- Louis suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'ARDECHE, le directeur départemental des territoires de l'ARDECHE sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de l'ARDECHE.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

Arrêté n° 11-156 du 12 mai 2011

Objet : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la DROME.

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de la DROME est fixée comme suit :

- Monsieur AUBANEL André titulaire,
- Monsieur d'YVOIRE Henry suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la DROME, le directeur départemental des territoires de la DROME sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de la DROME .

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

Arrêté n° 11-157 du 12 mai 2011

Objet : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de l'ISERE.

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de l'ISERE est fixée comme suit :

- Madame COIN-BELLEY Yvonne titulaire,
- Monsieur BONNET Daniel suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de l'ISERE, le directeur départemental des territoires de l'ISERE sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de l'ISERE.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

Arrête n° 11-158 du mai 2011

Objet : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la LOIRE.

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de la LOIRE est fixée comme suit :

- Monsieur GRENOT Jacques titulaire,
- Monsieur de PIERREFEU Christian suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la LOIRE, le directeur départemental des territoires de la LOIRE sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de la LOIRE.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

Arrêté n° 11-159 du 12 mai 2011

Objet : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département du RHONE.

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département du RHONE est fixée comme suit :

- Monsieur RIVIERE Maurice titulaire,
- Monsieur TURPAULT Alain suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, la secrétaire générale de la préfecture du RHONE, le directeur départemental des territoires du RHONE sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture du RHONE.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

Arrêté n° 11-160 du 12 mai 2011

Objet : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la SAVOIE.

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de la SAVOIE est fixée comme suit :

- Monsieur BOVAGNET Jean- Louis titulaire,
- Monsieur PHARAMAND Henry suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la SAVOIE, le directeur départemental des territoires de la SAVOIE sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de la SAVOIE.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

Arrêté n° 11-161 du 12 mai 2011

Objet : Élection des conseillers des centres régionaux de la propriété forestière par les collèges départementaux des propriétaires forestiers. Liste des candidats du département de la HAUTE-SAVOIE.

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection aux fonctions de conseillers du centre régional de la propriété forestière au titre du département de la HAUTE- SAVOIE est fixée comme suit :

- Monsieur VERNAY Claude titulaire,
- Monsieur MUFFAT Claude suppléant,

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le Préfet du département de la HAUTE-SAVOIE, le directeur départemental des territoires de la HAUTE- SAVOIE sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de région et de la Préfecture de la HAUTE- SAVOIE.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône,  
Par délégation,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
Marc CHALLEAT

RECTORATS

Arrêté n° 11-234 du 10 mai 2011

Objet : composition du conseil de l'éducation nationale de l'académie de Lyon siégeant en formation contentieuse et disciplinaire.

Article 1<sup>er</sup> : Le conseil de l'éducation nationale de l'académie de Lyon siégeant en formation contentieuse et disciplinaire, présidé par le recteur de l'académie de Lyon, comprend :

I Au titre des personnes désignées par l'Etat :

- M. Hugues FULCHIRON, président de l'université Jean Moulin Lyon 3,
- Mme Marilyne REMER, inspectrice d'académie adjointe à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône,
- M. Christian GOUJET, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional chargé de l'enseignement technique,

- M. Jean-Paul PETINARAKIS, inspecteur de l'éducation nationale.

II Au titre des représentants des personnels de l'enseignement public du premier et du second degré :

- M. René PASINI - professeur de lycée professionnel - FSU,
- M. Jean-Paul MOIRAUD - professeur certifié - FSU,
- Mme Catherine HAMELIN - professeur de lycée professionnel - UNSA,
- M. Frédéric SEVE - professeur agrégé – SGEN-CFDT.

III Au titre des représentants des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés sous contrat :

- M. Dominique SIMONET- professeur certifié - SEPR-CFDT,
- M. Joëlle HELBA - professeur - SPELC,
- Mme Jacqueline LACAILLE - professeur certifié - SNEC-CFTC.

IV Au titre de représentant des personnels de direction en fonction dans les établissements d'enseignement privés hors contrat :

- M. Luc VEZIN, directeur de l'école OMBROSA.

V Sont adjoints au recteur, en tant que de besoin :

- Mme Annick RIVET, vice-recteur de l'institut catholique de Lyon, lorsque le conseil exerce des compétences relatives à l'enseignement supérieur,
- M. Patrice GAILLARD, délégué académique à l'enseignement technologique, lorsque le conseil exerce des compétences relatives aux centres de formation des apprentis.

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui abroge l'arrêté n°2010-253 du 19 avril 2010 et sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Rhône-Alpes.

Le Recteur de l'académie de Lyon,  
Chancelier des universités  
Roland DEBBASCH.